



CH-3003 Berne, OFAC

Référence du dossier : 1/18/18-04

Votre référence :

Notre référence : frt

Dossier traité par : Thomas Frei

Tél. +41 31 325 58 20, Fax +41 31 325 93 24, thomas.frei@bazl.admin.ch

Ittigen, le 12. janvier 2010

Communications techniques; amendement no 79

Vous trouverez ci-après le dernier amendement des Communications techniques avec un récapitulatif des CT mises à jour. Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

Titre	Insérer			Supprimer		
	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des Communications Techniques en vigueur	00.040-00	1-5	12.01.2010	00.040-00	1-5	12.11.2009
Attestations d'aptitude à l'emploi (certificats d'autorisation de mise en service) délivrées par les entreprises de construction conformément à l'OECA (RS 748.127.5)	80.000-10	3	12.01.2010			
Vol de convoyage en cas de navigabilité restreinte	02.001-40	8	12.01.2010	02.001-40	2	30.11.2001

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser par écrit (par e-mail ou courrier).

Avec nos salutations les meilleures.

Christian Hegner, Vice-directeur
Chef division Sécurité technique

Thomas Frei
Section Normalisation, sanctions et registre matricule